

Objet : L'option Latin au Collège.

Madame, Monsieur,

Dois-je inscrire mon enfant à l'option latin ?

Cette question se pose, à vous et à votre enfant, alors que l'année scolaire prochaine se profile, avec pour les sixièmes le choix éventuel d'une langue ancienne, le latin. Cet enseignement optionnel est étalé sur trois ans, de la cinquième à la troisième, au rythme d'une heure hebdomadaire en cinquième puis deux heures en quatrième et troisième.

Ce document va essayer de répondre à certaines de vos questions.

Mon enfant doit-il avoir des facilités dans les autres matières pour faire du latin ?

Non, la matière s'apprend de façon progressive, en variant souvent les approches et les types d'évaluation. Tous les élèves peuvent y obtenir des résultats satisfaisants, voire de très bons résultats même pour des élèves qui ont des difficultés dans d'autres matières.

La matière offre également une ouverture suffisante pour intéresser les enfants malgré toutes les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. On peut d'ailleurs tout à fait aimer une discipline dans laquelle on éprouve des difficultés.

Si mon enfant a des difficultés en latin, cela fera-t-il baisser sa moyenne ?

Non, le latin vient en appui des autres matières pour développer et aider à l'évaluation des compétences des élèves. Cette matière ne peut être qu'un plus dans l'évaluation.

Si mon enfant veut arrêter le latin, peut-il le faire ?

Normalement, non. L'élève s'engage pour les trois ans qui forment le programme cohérent du Latin au collège. Sans ces trois ans, le bénéfice serait trop minime, et au bout d'une seule année, un élève ne peut se rendre compte de l'intérêt d'une matière.

Dans certains cas exceptionnels, et pour des raisons très précises, un élève peut être autorisé à arrêter la matière après discussion entre l'élève, les parents, et l'équipe éducative.

Pourquoi faire du latin ?

Le travail en Latin apporte souvent **un soutien en français** et une **aide pour l'apprentissage des autres langues**. En effet, la grammaire y est vue d'une autre manière mettant en évidence la construction des phrases, le repérage des fonctions des mots et la logique de la syntaxe.

Le latin permet également de :

- **Acquérir des méthodes de travail** (faire des recherches, présenter des informations...) avec l'utilisation très régulière des **outils numériques**
- Découvrir et approfondir **sa connaissance d'un patrimoine universel**, source de notre culture et de notre langue... les peuples de l'Antiquité ; leur histoire, leurs religions, leurs arts, leur civilisation.
- **Développer son vocabulaire** avec un travail constant sur **l'étymologie** et les **rappports entre les différentes langues européennes**.
- **S'éduquer à la citoyenneté** et réfléchir sur notre époque en traversant les thèmes toujours actuels de l'esclavage, les guerres, la citoyenneté, la famille...
- Passer une première étape pour la préparation à l'option du baccalauréat pour les élèves qui feront ce choix en seconde (seule option offrant un coefficient 3 pour les points au-dessus de la moyenne).
- Et cetera (**connaître les expressions latines et leur sens** est aussi très utile).

Vous remerciant par avance de l'attention que vous avez bien voulu porter à la présente lettre, nous espérons compter de nombreux élèves en cours de latin à la rentrée prochaine.

L'équipe éducative.